



Le Service National Universel

publié le 21/02/2020 - mis à jour le 24/02/2020

Présentation du SNU

Descriptif :

Cet article décrit les modalités du service national universel qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans.

Sommaire :

- Objectifs du SNU
 - Les étapes du SNU
-

● Objectifs du SNU

Le Service national universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires –,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU remplacera, au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

● Les étapes du SNU

Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, et s'articule en trois étapes clés :

- un séjour de cohésion de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire. Au cours de ce séjour, les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques) ;
- une mission d'intérêt général visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures tout au long de l'année ou 12 jours consécutifs, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc. Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site dédié : <https://www.snu.gouv.fr/> ou consulter la plaquette ci-dessous :

 **Plaquette de communication du SNU** (PDF de 1.6 Mo)
Ce document décrit le fonctionnement du service national universel



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.